



Vous bénéficiez d'une expérience en matière de restauration ? Vous avez envie de créer votre activité ?

Créez une auberge et un pôle de services dans un village dynamique !

 **Vovray-en-Bornes**

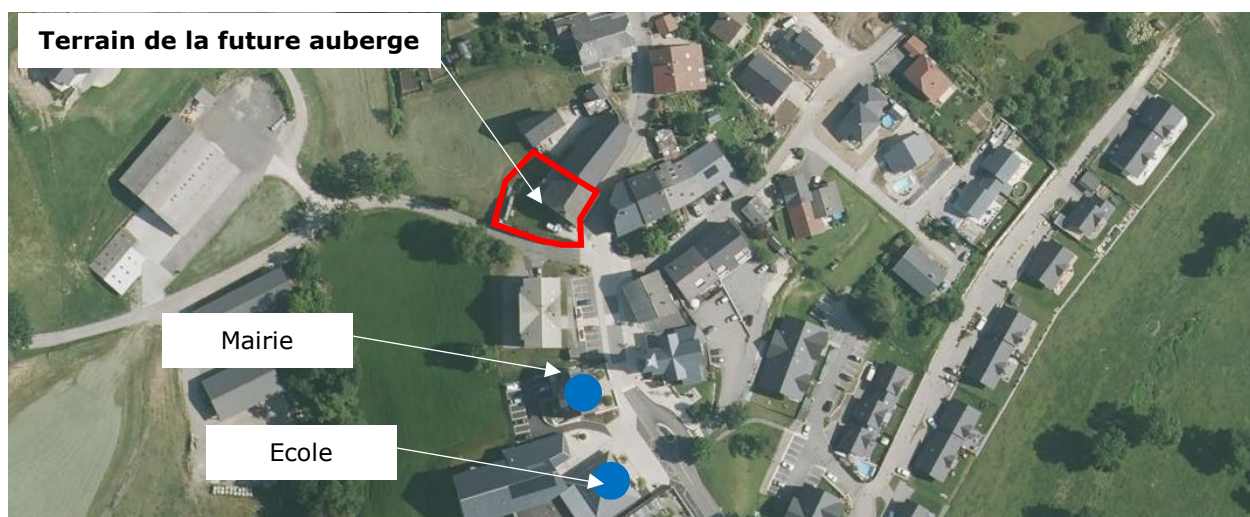
 **+ 600 habitants**

 **X 2 en 10 ans**

La commune de **Vovray-en-Bornes** soutient le développement d'une auberge au centre de son village. Forte de plus de 600 habitants, d'une croissance démographique très soutenue (quasi doublée en 10 ans), elle représente un lieu idéal pour y implanter une auberge et des services complémentaires.



Afin d'appuyer ce projet, la Mairie a acquis un terrain d'environ **800 m²** dans le **centre du village**, sur lequel elle va construire un local destiné à l'accueil de la future auberge (en lieu et place de l'actuelle maison).



Ce local, d'une surface d'environ **250 m²** en rez-de-chaussée, bénéficiera d'une **terrasse** et de **places de parking**.

La livraison du futur local est envisagée à **fin 2023**.

Par le présent appel à projets, la Commune de Vovray-en-Bornes souhaite identifier des candidats à même d'exploiter ce futur commerce.

En engageant cette démarche en amont, elle permet au futur exploitant de **participer à la définition des caractéristiques** précises et des aménagements du futur local. La Commune envisage de louer le local dans un **état fini** (revêtements des sols, des murs, du plafond ; réseaux d'eau, d'assainissement, d'électricité, de courant faible, ...), l'équipement (matériel de cuisine, mobilier, ...) sera à la charge de l'exploitant.

En plus de l'activité d'Auberge, la commune souhaiterait que **d'autres services complémentaires** soient proposés **par le futur exploitant**. Notamment, dans l'objectif de développer des synergies au sein du lieu, pour accroître l'activité de l'entreprise et les services à la population.

Les activités de : dépôt de pain, espace coworking, presse ou encore dépose pressing ont été évoquées. La Commune est tout à fait prête à envisager d'autres activités proposées par les candidats qui répondent au présent appel à projets.

L'exploitation de cette auberge, et des activités complémentaires, s'effectuera dans un premier temps en **location gérance**, avec une option sur **l'achat du fonds de commerce** par l'exploitant, la Commune conservera à terme la propriété des murs.

Dans le choix du futur exploitant la Commune de Vovray-en-Bornes sera **particulièrement vigilante** aux aspects suivants :

- **Expérience et références** de l'exploitant pour le type d'activité proposé
- **Adéquation entre les activités** envisagées par l'exploitant et les attentes de la Commune
- **Larges horaires et jours d'ouverture**, disponibilité de l'exploitant
- **Qualité du plan d'affaires** qui sera présenté : compte de résultat prévisionnel, plan de financement du projet, adéquation entre la personne et la nature de l'activité ...

Vous avez des idées novatrices pour développer des activités complémentaires à une auberge ? Répondez au présent appel à projets en faisant parvenir votre intention d'ici **le 30 octobre 2021** à mairie@vovray-en-bornes.fr